

# eyewear protection plan

## La couverture comprend :

- Monture fissurée ou lentilles fissurées ou égratignées
- Bris causés par l'usure normale
- Défauts de matériaux et de fabrication
- Nombre illimité de réparations ou de remplacements de lunettes pendant 12 mois<sup>1</sup>
- Retournez au lieu d'achat avec vos lunettes et votre reçu original lorsque vous devez faire une réclamation

## Quote-part du plan

### Lunettes

Monture ou lentilles	30 \$
Monture et lentilles	40 \$
Réparations, comme le remplacement des vis, le serrage des vis et le remplacement ou la réparation de plaquette de nez	0 \$



Des restrictions et des exclusions s'appliquent. Consultez les conditions générales pour plus de détails.

<sup>1</sup> La durée de votre plan est d'un an plus deux semaines pour permettre la préparation de votre produit

### CONTRAT DE GARANTIE SUPPLÉMENTAIRE

Ce document constitue un contrat légal (ci-après, le « Plan »). En effectuant un achat, vous comprenez qu'il s'agit en tant que tel d'un contrat et vous reconnaissez que vous avez eu l'occasion de lire les modalités énoncées dans les présentes. Sauf en Colombie-Britannique, le présent Plan n'est pas un contrat d'assurance. En achetant ce Plan, vous consentez à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation, par Asurion Consumer Solutions of Canada Corp., EssilorLuxottica Canada, Inc. et Continental Casualty Company, de renseignements personnels comme décrits ci-dessous, y compris leur capacité à communiquer vos renseignements personnels au détaillant qui est le vendeur de ce Plan.

**Partie obligée :** Les entreprises concernées par le Plan sont les suivantes :

Les entreprises concernées par le Plan sont les suivantes : dans toutes les provinces, à l'exception de la Colombie-Britannique et du Québec, la partie obligée est **Asurion Consumer Solutions of Canada Corp.** sise 900-1959 Upper Water Street, Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3N2 (Canada), téléphone : 1 866 856-3882. Au Québec, l'obligé est **EssilorLuxottica Canada Inc.**, dont l'adresse est le 2000 Argentin Road, Plaza 2, Suite 101, Mississauga (Ontario) L5N 1V8.

Provinces où l'assurance s'applique en Colombie-Britannique, la partie obligée est Continental Casualty Company, sise 66 Wellington Street West, Suite 3700, Toronto (Ontario) M5K 1J5 (Canada), téléphone : 1 800 831-4262.

**Aux fins de la Loi sur les sociétés d'assurance (Canada), cette police a été émise dans le cadre des activités d'assurance de l'assureur au Canada.**

Représentant autorisé

**Cette police contient une clause susceptible de limiter le montant dû.**

**Les acheteurs des provinces où l'assurance s'applique doivent enregistrer leur produit en composant le numéro sans frais : 888 539-6886.**

**Instructions :** Vous devez conserver le Plan et le reçu de vente ou le courriel de confirmation de commande du produit; il fait partie intégrante de ce Plan, et vous pouvez être amené à y faire référence pour obtenir le service dans le cadre de ce Plan. Le présent Plan, y compris les termes, conditions, limitations, exceptions et exclusions énoncés dans les présentes, conjointement avec le reçu de vente ou le courriel de confirmation de commande contenant le prix que vous avez payé pour bénéficier de ce Plan, la date de début et les renseignements d'identification du produit, constituent l'intégralité de l'entente.

**Définitions :** Dans le présent Plan, les termes (1) « nous », « notre » et « nos » renvoient à l'entreprise obligée, en vertu du

Plan, comme elle est définie ci-dessus; (2) l'« administrateur » renvoie à Asurion Consumer Solutions of Canada Corporation (« Asurion »). L'administrateur peut être joint à : 900-1959 Upper Water Street, Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3N2 (Canada); (3) « détaillant » désigne le détaillant auprès duquel vous avez acheté le produit et ce Plan; (4) « panne » désigne la défaillance du produit causée par : (a) les défauts de fabrication et/ou de matériaux, (b) l'usure normale et (c) les dommages accidentels et involontaires causés par la manipulation; (5) « produit » désigne l'article de consommation que vous avez acheté en même temps que le présent Plan ou un produit de remplacement fourni par le présent Plan; (6) « vous » et « votre » désignent la personne qui a acheté le produit et le présent Plan; (7) « quote-part » fait référence au montant d'argent que vous devez payer au détaillant et comme indiqué dans la section Quote-part du présent Plan; et (8) « produit de remplacement » fait référence à **UN PRODUIT DONT LES CARACTÉRISTIQUES ET LES FONCTIONNALITÉS SONT ÉGALES OU SEMBLABLES À CELLES DU PRODUIT D'ORIGINE.**

**Ce qui est couvert :** ce Plan couvre les coûts des pièces et de la main-d'œuvre pour réparer votre produit dans le cas où celui-ci connaîtrait une défaillance non couverte par une autre garantie ou contrat de service. Nous réparerons ou remplacerons le produit, à notre discrétion, au besoin en raison d'une défaillance. La couverture du plan comprend également, sans s'y limiter, les défaillances suivantes dues à des défauts de matériaux et/ou de fabrication ou à l'usure normale : gauchissement ou flexion de la monture, défaillances causées par des composants desserrés défectueux et pièces manquantes, comme des lentilles. Le produit peut être réparé avec des pièces qui ne proviennent pas du fabricant d'origine si les pièces du fabricant ne sont pas disponibles. Une quote-part peut être exigée. Voir la section Quote-part ci-dessous pour plus d'informations. Si le produit couvert ne peut pas être réparé, si le coût de la réparation dépasse le prix d'achat original, ou si les pièces ne sont plus disponibles en raison de l'âge du produit ou parce que celui-ci a été discontinué par le fabricant, nous remplacerons votre produit par un produit de remplacement.

**Durée de la couverture :** votre Plan entre en vigueur à la date de votre achat et couvre la période indiquée sur votre reçu de vente ou votre courriel de confirmation de commande. La durée de ce plan sera prolongée de deux (2) semaines supplémentaires pour permettre la préparation de votre produit.

**Pour obtenir du service :** Si votre produit tombe en panne, veuillez le retourner au point de vente au détail où vous l'avez acheté. Si votre produit tombe en panne, veuillez le retourner au point de vente au détail où vous l'avez acheté; si vous avez déménagé ou si vous n'êtes pas en mesure de retourner le produit au détaillant, appelez le Service à la clientèle du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 (HE) et le samedi de 9 h à 17 h au 888 539-6886 pour obtenir des instructions sur la façon d'obtenir un service d'entretien pour votre produit. Vous êtes responsable de l'expédition ou du coût d'expédition de votre produit couvert au centre de service agréé pour réparation ou remplacement, conformément à nos instructions. Veuillez avoir votre Plan à portée de main et soyez prêt à nous dire quel produit a

besoin d'un service et la nature du problème. **Toutes les réparations et tous les remplacements doivent être autorisés à l'avance. Les réparations et remplacements non autorisés peuvent ne pas être couverts. Le service en vertu de ce Plan peut annuler la garantie du fabricant.** À notre seule discrétion, nous pouvons exiger que vous nous retourniez le produit couvert comme condition pour recevoir un produit de remplacement. Toutes les réclamations doivent être déclarées dans les trente (30) jours suivant l'expiration du présent Plan. Une assistance en langue étrangère est disponible pour vous faciliter la tâche.

**Franchise :** ce Plan ne comporte pas de franchise ; cependant, il peut y avoir une quote-part. Veuillez consulter la section Quote-part pour obtenir plus de détails.

**Quote-part :** si votre produit nécessite les services d'entretien suivants, le détaillant exigera les montants suivants de votre part en fonction du service que vous recevez :

Quote-part :	Service :
30 \$	Réparation ou remplacement de lentille
30 \$	Réparation ou remplacement de monture
40 \$	Réparation ou remplacement de lentille et de monture
0 \$	Réparations, comme le remplacement des vis, le serrage des vis et le remplacement ou la réparation de plaquette de nez

### CE QUI N'EST PAS COUVERT :

(1) LES DOMMAGES ACCESSOIRES, CONSÉCUTIFS OU SECONDAIRES, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER : TOUT RETARD DANS LA FOURNITURE DU SERVICE AU TITRE DU PRÉSENT PLAN, TOUTE PERTE D'UTILISATION PENDANT LA PÉRIODE OÙ LE PRODUIT SE TROUVE DANS UN CENTRE DE RÉPARATION OU EST AUTREMENT EN ATTENTE DE PIÈCES, TOUTE PERTE D'AFFAIRES, TOUTE PERTE DE PROFITS, TOUT TEMPS D'ARRÊT ET TOUS FRAIS DE TEMPS ET D'EFFORT, TOUT DOMMAGE OU PERTE DE DONNÉES, DE LOGICIELS OU DE PROBLÈMES DE FONCTIONNEMENT OU TOUTE PERTE AUTRE QU'UNE PANNE DU PRODUIT COUVERT; (2) TOUTES LES CONDITIONS PRÉEXISTANTES QUI SE MANIFESTENT AVANT LA DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU PRÉSENT PLAN; (3) LES DOMMAGES CAUSÉS PAR UN ABUS, L'INTRODUCTION DE CORPS ÉTRANGERS DANS LE PRODUIT, DES MODIFICATIONS OU DES ALTÉRATIONS NON AUTORISÉES DU PRODUIT; (4) LE NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN DU FABRICANT; (5) LES ACTIONS DE TIERS (INCENDIE, COLLISION, VANDALISME, VOL, ETC.); (6) LES PERTES OU DOMMAGES CAUSÉS PAR LES ÉLÉMENTS OU LES CATASTROPHES NATURELLES; (7) LES PERTES OU DOMMAGES CAUSÉS PAR UNE GUERRE, UNE INVASION OU L'ACTE D'UN ENNEMI ÉTRANGER, DES HOSTILITÉS, UNE GUERRE CIVILE, UNE RÉBELLION, UNE ÉMEUTE, UNE GRÈVE, UNE PERTURBATION DU TRAVAIL, UN LOCKOUT OU DES MOUVEMENTS POPULAIRES; (8) LES DOMMAGES COUVERTS PAR TOUTE AUTRE GARANTIE OU TOUT AUTRE CONTRAT DE SERVICE; (9) LES PRODUITS QUI NE SONT PAS COUVERTS À L'ORIGINE PAR LA GARANTIE DU FABRICANT OU LA POLITIQUE DE RETOUR DU

DÉTAILLANT; (10) L'ENTRETIEN PRÉVENTIF; (11) LES DOMMAGES QUI NE SONT PAS SIGNALÉS DANS LES TRENTE (30) JOURS SUIVANT L'EXPIRATION DE CE PLAN; (12) TOUTE PERTE AUTRE QU'UNE DÉFAILLANCE DU PRODUIT GARANTIE; (13) LES DÉCORATIONS ET/OU ACCESSOIRES FIXÉS AU PRODUIT; (14) LES DOMMAGES CAUSÉS PAR DES ANIMAUX ET DES INSECTES; (15) LES RÉPARATIONS NON AUTORISÉES; (16) LES SERVICES EXÉCUTÉS À L'EXTÉRIEUR DU CANADA; (17) LES DOMMAGES SUBIS PENDANT LE TRANSPORT; (18) LES PRODUITS VENDUS « TELS QUELS », ET NOTAMMENT LES ARTICLES EN MONTRE (À MOINS QU'ILS NE SOIENT COUVERTS PAR UNE GARANTIE COMPLÈTE DU FABRICANT À LA DATE D'ACHAT) ET LES MODÈLES DE DÉMONSTRATION; (19) LES DOMMAGES CAUSÉS PAR UNE ALTÉRATION DES ÉLÉMENTS CONÇUS POUR FIXER LES LENTILLES ET/OU LES BRANCHES, OU DES MODIFICATIONS OU DES ALTÉRATIONS NON AUTORISÉES; (20) LES PRODUITS PERDUS OU VOLÉS; (21) LES EXAMENS DE LA VUE OU AUTRES FRAIS MÉDICAUX ASSOCIÉS À L'OBTENTION DE LUNETTES DE REMPLACEMENT; (22) LES NETTOYAGES, AJUSTEMENTS ET ESSAYAGES; (23) LA RÉPARATION OU LE REMPLACEMENT DE LUNETTES DEVENUES TROP PETITES, OU EN RAISON D'UN CHANGEMENT DE PRESCRIPTION OPTIQUE OU D'UNE AUTRE CAUSE MÉDICALE; (24) LA RESPONSABILITÉ DES BIENS, LES DOMMAGES AUX BIENS, OU LES BLESSURES OU LE DÉCÈS DE TOUTE PERSONNE OU ANIMAL DE COMPAGNIE DÉCOULANT DE L'EXPLOITATION, DE L'ENTRETIEN OU DE L'UTILISATION DU PRODUIT.

**Transfert** : ce Plan n'est pas transférable.

**Renouvellement** : ce Plan ne peut être renouvelé.

**Annulation** :

La disposition suivante concernant l'annulation est assujettie à :

- a. Vous pouvez annuler ce Plan à n'importe quel moment et pour quelque raison que ce soit en le remettant au détaillant auprès duquel vous avez acheté le Plan pendant la durée de sa politique de retour en magasin ou à tout moment en envoyant un courriel à DepartmentC@asurion.com ou en écrivant à l'administrateur à : P.O. Box 1818, Sterling, VA 20167 (États-Unis). Si le Plan est annulé par l'une ou l'autre partie : a) dans les trente (30) jours suivant la réception du Plan, vous recevrez un remboursement complet du prix payé pour le Plan, à condition qu'aucun service n'ait été effectué; ou b) plus de trente (30) jours après la réception du Plan, vous recevrez un remboursement au prorata, déduction faite de tout service reçu. Le présent Plan sera résilié par nous ou par Asurion en cas de fraude ou de fausse déclaration importante. La réparation ou le remplacement non autorisé de l'équipement couvert entraînera l'annulation de ce Plan par nous. En cas d'annulation par nos soins, un avis écrit d'annulation vous sera envoyé par la poste au moins soixante (60) jours avant l'entrée en vigueur de l'annulation.

**Renseignements personnels** : des renseignements personnels, parmi lesquels des renseignements factuels ou subjectifs (enregistrés ou non) sur une personne identifiable recueillis dans le cadre du Plan (ci-après, les « Renseignements personnels »), pourront être recueillis, utilisés et divulgués par le détaillant, Asurion, EssilorLuxottica et CNA Canada afin d'administrer le Plan (notamment pour étudier, évaluer et traiter les réclamations, créer et gérer les dossiers, l'assurance ou la réassurance des obligations dans le cadre du Plan, et fournir le service à la clientèle) et aux autres fins décrites dans la politique de confidentialité du détaillant, d'Asurion, d'EssilorLuxottica et de CNA Canada. Le détaillant, Asurion, EssilorLuxottica et CNA Canada peuvent échanger des renseignements personnels aux fins décrites ci-dessus. Les renseignements personnels peuvent également être utilisés et divulgués à d'autres fins avec votre consentement ou selon ce qui est permis ou exigé par la loi. Pour en savoir plus (par exemple sur leur utilisation par des prestataires de services situés hors du Canada, dans le cadre du Plan) ou pour demander l'accès à vos renseignements personnels en vue de les corriger, veuillez communiquer avec Asurion en composant le 888 453-7396 ou en écrivant à P.O. Box 1818, Sterling VA 20167, É.-U. Les demandes d'accès doivent être faites par écrit. Vous pouvez également obtenir une copie de la politique de confidentialité d'Asurion en visitant l'adresse <https://www.asurion.com/privacy-policy/> ou obtenir une copie de la politique de confidentialité de Continental Casualty Company en visitant <https://www.cnacanada.ca>.

**Lieu de stockage des données** : Vos renseignements peuvent être traités et stockés aux États-Unis et peuvent être assujettis à l'accès par les autorités américaines en vertu des lois applicables.

Pour obtenir un exemplaire en gros caractères des conditions générales du présent Contrat, veuillez composer le 888 539-6886.

## ANNEXE « A »

### **AUTRES CONDITIONS (CONCERNANT LES CLIENTS DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT)**

1. Toute action ou procédure intentée contre un assureur pour le recouvrement de l'argent d'assurance payable en vertu du contrat est absolument interdite à moins qu'elle ne soit intentée dans le délai prévu par la Loi sur les assurances.

Administré par :  
Asurion Consumer Solutions of Canada Corp.  
900-1959 Upper Water Street,  
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3N2 (Canada)  
© 2024 Asurion, LLC. Tous droits réservés.

621 (24/04)

# eyewear protection plan

Plan Copay:

## Eyewear

Frame or Lens	\$30
Frame and Lens	\$40
Repairs such as screw replacement, screw tightening and nose pad replacement or repair	\$0

## Protect your purchase

- Cracked frames or cracked/scratched lenses
- Breakdowns due to normal wear and tear
- Defects in materials and workmanship
- Unlimited number of eyewear repairs or replacement for 12 months<sup>1</sup>
- Return to the location of purchase with your eyewear and original receipt when you need to file a claim



Limitations and exclusions apply. See Terms and Conditions for details.

<sup>1</sup> Term of your plan is one year plus two weeks to allow for preparation of your product.

### CONTRACT OF ADDITIONAL WARRANTY

This is a legal contract (referred to hereinafter as the "Plan"). By purchasing it, you understand that it is such a contract and acknowledge that you have had the opportunity to read the terms and conditions set forth herein. Except in British Columbia, this Plan is not a contract of insurance. By purchasing this Plan you are consenting to Asurion Consumer Solutions of Canada Corp, EssilorLuxottica Canada, Inc. and Continental Casualty Company's collection, use and disclosure of personal information as described below, including its ability to share your personal information with the retailer of this Plan.

**Obligor:** The companies obligated under this Plan are as follows:

**Warranty Provinces:** In all provinces except British Columbia and Quebec the obligor is **Asurion Consumer Solutions of Canada Corp**, whose address is 900-1959 Upper Water Street, Halifax NS B3J 3N2 Canada, telephone 1-866-856-3882. In Quebec, the obligor is **Essilorluxottica Canada Inc.**, whose address is 2000 Argenta Road, Plaza 2, Suite 101, Mississauga, Ontario, L5N 1V8.

**Insurance Provinces:** In British Columbia, the obligor is **Continental Casualty Company**, whose address is 66 Wellington Street West, Suite 3700, Toronto, Ontario M5K 1J5, Canada, telephone 800-831-4262.

**For the purposes of the Insurance Companies Act (Canada) this policy was issued in the course of the insurer's insurance business in Canada.**

Authorized Representative

**This policy contains a clause which may limit the amount payable.**

**For purchasers in the Insurance Provinces, please register your product by calling toll-free 888-539-6886.**

**Instructions:** You must keep the Plan and the sales receipt or order confirmation email for this product; it is an integral part of this Plan and you may be required to reference it to obtain service under this Plan. This Plan, including the terms, conditions, limitations, exceptions and exclusions set out herein, together with the sales receipt or order confirmation email, which contains the price you paid for this plan, commencement date and product identification information, constitute the entire agreement.

**Definitions:** Throughout this Plan the words (1) "we," "us," or "our" refer to the company obligated under this Plan, as referenced above; (2) "administrator" refers to Asurion Consumer Solutions of Canada Corporation ("Asurion"). The administrator can be contacted at: 900-1959 Upper Water Street, Halifax NS B3J 3N2 Canada; (3) "retailer" refers to the retailer from which you purchased the product and this Plan; (4) "breakdown" refers to the failure of the product caused by: (a) defects in workmanship and/or materials, (b) normal wear and tear and (c) unintentional and accidental damage from handling (ADH); (5) "product" refers to the consumer item which you purchased concurrently with and is covered by this Plan or a replacement product provided by this Plan; (6) "you" and "your" refers to the individual who purchased the product and this Plan; (7) "co-pay" refers to the amount of money you are required to pay the retailer and as set forth in the Co-Pay section of this Plan; and (8) "replacement product" refers to **A PRODUCT OF EQUAL OR SIMILAR FEATURES THAT PERFORMS TO THE FACTORY SPECIFICATIONS OF THE ORIGINAL PRODUCT.**

**What is Covered:** This Plan covers parts and labor costs to repair or replace your product in the event your product experiences a breakdown which is not covered under any other warranty or service contract. We will repair or replace the product, at our discretion, when required due to a breakdown. Plan coverage also includes but not limited to the following breakdowns due to defects in materials and/or workmanship or normal wear and tear: frame warping or bending, breakdowns caused by defective loose components and missing parts, such as lenses. Non-original manufacturer's parts may be used for repair of the product if the manufacturer's parts are unavailable. There may be a co-pay, see the Co-Pay section below for more information. If the covered product cannot be repaired, if the cost of the repair exceeds the original purchase price, or if parts are no longer available due to the age of the product or due to discontinuance by the manufacturer, we will replace your product with a replacement product.

**Term of Coverage:** Your term and coverage commence on your date of purchase and continues for the period indicated on your sales receipt or order confirmation email. The term of this plan will be extended an additional two (2) weeks to accommodate for the preparation of your product.

**To Obtain Service:** If your product experiences a breakdown, return it to the retail location from which you purchased the product, if you have moved or are unable to return the product to the retailer, call customer service Monday-Friday 8:30am-5:30pm ET, Saturday 9:00am-5:00pm ET at 888-539-6886 for instructions on obtaining service for your product. You are responsible for delivery or the cost of delivery of your covered product to the authorized service center for repair or replacement, per our instructions. Please have your Plan handy and be prepared to tell us which product needs service and the nature of the problem. **All repairs and replacements must be authorized in advance. Unauthorized**

**repairs or replacements may not be covered. Service under this Plan may void your manufacturer's warranty.** At our sole discretion, we may require that you return the covered product to us as a condition to receiving a replacement product. All claims must be reported within thirty (30) days after expiration of this Plan. Foreign language assistance is available for your convenience.

**Deductible:** There is no deductible for this Plan; however, there may be a co-pay. Please refer to the Co-Pay section for more details.

**Co-Pay:** If your product requires the following services, the retailer will collect the following from you based on the service you receive:

Co-Pay:	Service:
\$30	Lens repair or replacement
\$30	Frame repair or replacement
\$40	Lens and Frame repair or replacement
\$0	Repairs such as screw replacement, screw tightening and nose pad replacement or repair

### WHAT IS NOT COVERED:

(1) **INCIDENTAL, CONSEQUENTIAL OR SECONDARY DAMAGES INCLUDING BUT NOT LIMITED TO: ANY DELAY IN RENDERING SERVICE UNDER THIS PLAN, LOSS OF USE DURING THE PERIOD THAT THE PRODUCT IS AT A REPAIR CENTER OR OTHERWISE AWAITING PARTS, LOSS OF BUSINESS, LOSS OF PROFITS, DOWN-TIME AND CHARGES FOR TIME AND EFFORT, DAMAGE, DISCLOSURE OR LOSS OF ANY DATA, SOFTWARE OR OPERATING SYSTEM OR ANY LOSS OTHER THAN A BREAKDOWN OF THE COVERED PRODUCT;** (2) **ANY AND ALL PRE-EXISTING CONDITIONS THAT OCCUR PRIOR TO THE EFFECTIVE DATE OF THIS PLAN;** (3) **DAMAGE FROM ABUSE, INTRODUCTION OF FOREIGN OBJECTS INTO THE PRODUCT, UNAUTHORIZED PRODUCT MODIFICATIONS OR ALTERATIONS;** (4) **FAILURE TO FOLLOW THE MANUFACTURER'S CLEAN AND CARE INSTRUCTIONS;** (5) **THIRD-PARTY ACTIONS (FIRE, COLLISION, VANDALISM, THEFT, ETC.);** (6) **LOSS OR DAMAGE DUE TO THE ELEMENTS OR ACTS OF GOD;** (7) **LOSS OR DAMAGE DUE TO WAR, INVASION OR ACT OF FOREIGN ENEMY, HOSTILITIES, CIVIL WAR, REBELLION, RIOT, STRIKE, LABOR DISTURBANCE, LOCKOUT OR CIVIL COMMOTION;** (8) **DAMAGE COVERED BY ANY OTHER WARRANTY OR SERVICE CONTRACT;** (9) **PRODUCTS NOT ORIGINALLY COVERED BY A MANUFACTURER'S WARRANTY OR RETAILER'S STORE RETURN POLICY;** (10) **PREVENTATIVE MAINTENANCE;** (11) **DAMAGE WHICH IS NOT REPORTED WITHIN THIRTY (30) DAYS AFTER EXPIRATION OF THIS PLAN;** (12) **ANY LOSS OTHER THAN A COVERED BREAKDOWN OF THE PRODUCT;** (13) **DECORATIVE EMBELLISHMENTS AND/OR ACCESSORIES ATTACHED TO THE PRODUCT;** (14) **DAMAGE CAUSED BY ANIMALS AND INSECTS;** (15) **UNAUTHORIZED REPAIRS;** (16) **SERVICE THAT OCCURS OUTSIDE CANADA;** (17) **DAMAGE INCURRED DURING TRANSPORTATION;** (18) **PRODUCTS SOLD "AS-IS" INCLUDING BUT NOT LIMITED TO FLOOR MODELS (UNLESS COVERED BY A FULL MANUFACTURER'S WARRANTY ON YOUR DATE OF PURCHASE) AND DEMONSTRATION MODELS;** (19) **DAMAGE FROM TAMPERING**

WITH ELEMENTS DESIGNED TO SECURE LENSES AND OR ARMS, OR UNAUTHORISED PRODUCT MODIFICATIONS OR ALTERATIONS; (20) PRODUCTS THAT ARE LOST OR STOLEN; (21) EYE EXAMS OR OTHER MEDICAL EXPENSES ASSOCIATED WITH OBTAINING REPLACEMENT EYEWEAR; (22) CLEANINGS, ADJUSTMENTS, AND FITTINGS; (23) REPAIR OR REPLACEMENT OF EYEWEAR DUE TO OUTGROWTH OF EYEWEAR, A CHANGE IN OPTICAL PRESCRIPTION OR ANY OTHER MEDICAL REASON; (24) LIABILITY OR DAMAGE TO PROPERTY, OR INJURY OR DEATH TO ANY PERSON OR PET ARISING OUT OF THE OPERATION, MAINTENANCE OR USE OF THE PRODUCT.

**Transfer:** This Plan is non-transferable.

**Renewal:** This Plan is not renewable.

**Cancellation:**

The following provision with respect to cancellation is subject to:

- a. This Plan can be cancelled by you at any time for any reason by surrendering it to the retailer from which you purchased this Plan during the period of their store return policy, or at any time by emailing DepartmentC@asurion.com or by writing the administrator at: P.O. Box 1818, Sterling, VA 20167, USA. If the Plan is cancelled by either party: (a) within thirty (30) days of the receipt of this Plan, you shall receive a full refund of the price paid for the Plan, provided no service has been performed, or (b) after thirty (30) days of the receipt of this Plan, you will receive a pro rata refund, less the cost of any service received. This Plan shall be cancelled by us or Asurion for fraud or material misrepresentation. Unauthorized repair or replacement of covered equipment shall result in the cancellation of this Plan by us. In the event of cancellation by us, written notice of cancellation shall be mailed to you not less than sixty (60) days before cancellation is effective.

**Personal Information:** Personal information, which includes factual or subjective information (recorded or not) about an identifiable individual collected in connection with the Plan (referred to hereinafter as "Personal Information"), may be collected, used and disclosed by the retailer, Asurion, EssilorLuxottica and CNA Canada for the purposes of administering the Plan ( including investigating, assessing and processing claims, creating and maintaining records, insurance or reinsurance of Plan liabilities, and providing customer service) and for such other purposes as are described in the privacy policies of the retailer, Asurion, EssilorLuxottica and CNA Canada. The retailer, Asurion, EssilorLuxottica and CNA Canada may exchange Personal Information as necessary for the purposes described above. Personal Information may also be used and disclosed for other purposes with your consent or as permitted or required by law. For more information (including with respect to the use by service providers located outside of Canada in connection with the Plan), or to request access to and correction of your personal information, please contact Asurion at 888-453-7396 or at P.O. Box 1818, Sterling VA 20167, USA. Requests for access must be in writing. You may also obtain a copy of Asurion's privacy policy by visiting <https://www.asurion.com/privacy-policy/>. Or you may obtain a copy of Continental Casualty Company's privacy policy by visiting <https://www.cnacanada.ca>.

**Data Residency:** Your information may be processed and stored in the United States and may be subject to access by U.S. authorities under applicable laws.

**To obtain a large-type copy of the terms and conditions of this Contract, please call 888-539-6886.**

## APPENDIX "A"

### OTHER CONDITIONS

#### (FOR BRITISH COLUMBIA CUSTOMERS ONLY)

1. Every action or proceeding against an insurer for the recovery of insurance money payable under the contract is absolutely barred unless commenced within the time set out in the Insurance Act.

Administered by:

Asurion Consumer Solutions of Canada Corp.

900-1959 Upper Water Street, Halifax,

Nova Scotia B3J 3N2, Canada

©2024 Asurion, LLC. All rights reserved.